



Centre Expert Troubles du spectre de l'autisme sans déficience intellectuelle

Centres et plateformes de diagnostic - Val-de-Marne

Hôpital Albert Chenevier, Pôle de Psychiatrie des hôpitaux universitaires Henri Mondor 40 rue de Mesly - Pavillon Ha

Téléphone : 01 49 81 32 90 ou 01 49 81 33 90

Site internet : psy-mondor.fr fondation-fondamental.org

Informations générales

Zone géographique concernée	Paris - 75, Seine-et-Marne - 77, Yvelines - 78, Essonne - 91, Hauts-de-Seine - 92, Seine-Saint-Denis - 93, Val-de-Marne - 94, Val-d'Oise - 95, Ile-de-France
Moyens d'accès (pour les visiteurs)	Métro ligne 8 : arrêt Crteil Université TVM : arrêt Crteil Université BUS 217 : arrêt Hôpital Chenevier
Service de rattachement	Hôpitaux universitaires Henri Mondor DMU IMPACT & Fondation fondamentale
Age du public concerné	Adulte
Age du public concerné	A partir de 16 ans
Spécificité(s) du service	Diagnostic et recommandations thérapeutiques pour les patients de plus de 16 ans
Prise de contact	Envoi d'un courrier par le patient accompagné d'un courrier du psychiatre ou du médecin traitant
Modalités d'accueil	Les patients sont invités à venir pour une première consultation avec le psychiatre du centre expert afin de définir si la réalisation d'un bilan diagnostic est pertinente ou non. Si il est décidé de réaliser un bilan, le patient est convoqué ultérieurement.
Déroulement de l'évaluation	L'évaluation se déroule sur 1 jour et demi dans le cadre d'un hôpital de jour avec une équipe pluridisciplinaire (psychiatre, psychologue, neuropsychologue, infirmière). Les parents sont conviés une demi-journée pour retracer les premières années de vie. Une prise de sang est effectuée avant le début du bilan.



tamis

Annuaire de ressources sur l'autisme en Ile-de-France

Restitution des résultats

Les patients sont invités à revenir 3 semaines après le bilan pour une consultation de restitution.